Cohérences
des Projets et des Hommes

V.2021.08

Charges récupérables et réparations locatives

Public

Personnel en charge de la gestion locative

Prérequis

Aucun

Durée

2 jours soit 14 heures

Nombre de stagiaires

4 personnes minimum et 12 personnes maximum

Coût pédagogique

Nous consulter

Objectifs pédagogiques

Appliquer dans le cadre des réparations locatives, les fondements juridiques du partage des responsabilités bailleurs / locataires et de l'application de la vétusté pendant le contrat de location et au moment du départ
Appliquer dans le cadre des charges récupérables, les fondements juridiques et techniques de l'imputation de celles-ci auprès du locataire
Être plus à l'aise dans la relation client locataire
Savoir réagir en cas de litiges

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théorique, d'exercices d'application et d'échanges entre les participants et le formateur
Analyse de supports et échanges, réflexion sur des situations concrètes : lien avec les missions remplies par les participants
Plusieurs exercices en sous-groupes et quiz pour une animation dynamique et ludique
Un support écrit est remis aux stagiaires

Modalités d'évaluation

Test d'auto-positionnement adressé avant et après la formation
Validation des objectifs pédagogiques par une évaluation de fin de formation
Bilan oral et questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
Attestation de formation individuelle délivrée après la formation

Charges récupérables et réparations locatives

Contenu

- ✓ Les enjeux

Réparations locatives - charges récupérables : faire la distinction

- ✓ Les réparations locatives
- ✓ Charges locatives
- ✓ Mises en situation – Cas pratique

Indicateurs de résultats

10 groupes en inter de janv. à oct. 2026
97 personnes formées
Moyenne de la note globale : 8,2/10